Zoologie

MANIERE
DE DÉTRUIRE LES LOUPS EN FRANCE,
OU
LES INTERETS DE LA NATION BIEN ENTENDUS.

Les loups ravageoient l'Angleterre la nation s'arma, & les loups disparurent.

TOUTES les contrées du continent ont eu leurs animaux carnaciers, & dans toutes les contrées, on a imaginé différens moyens de s'en défaire. Là, c'est un renard qu'on pend aux fourches patibulaires, pour servir d'exemple & d'épouvantail, ici c'est un oiseau de proie attaché et cloué en quatre, pour l'édification des vautours, aiglons & friponeaux subalternes; ailleurs, c'est une récompense promise à qui apportera pattes ou têtes. Quelquefois, c'est une guerre ouverte, comme il s'est vu en dernier lieu, dans celle qu'on a faite aux lapins, lievres & perdrix de Montrouge & du Champ de Mars, & c'est alors

15

que les ennemis de la ſociété fuyent & diſparoiſſent devant l'homme ; c'eſt auſſi ce dont nous avons été témoins, quand nos loups ſe préparoient à nous dévorer, le tonnerre de la vengeance a éclaté ; ils ont diſparu. Que conclure de tout ceci ? que ſi la crainte ne retient les hommes, ils deviennent féroces ; ce ſont eux qui ont donné lieu à imaginer la chimere des loups-garons. Mais parmi les moyens qu'on peut employer pour les contenir, faut-il que la ſociété pour ſe défaire de ſes loups, mette comme en Angleterre leurs têtes à prix ?

L'hiſtoire ancienne nous apprend que cet uſage fut employé chez les Grecs, & chez les Romains, ſans qu'ils en aient retiré les avantages qu'ils s'en promettoient. A un loup ſuccédoit un autre loup ; on tuoit le tyran, mais la tyrannie lui ſurvivoit. D'où vient cela ? c'eſt qu'il n'y a de vraie ſûreté pour la liberté des peuples, que dans des loix ſagement établies ; mais sans parler des loups de l'ancienne Grece & de Rome, diſons un mot des nôtres ; il eſt de fait que nous en avons eu en grand nombre ; qu'on ne peut en conteſter l'exiſtence, puiſque les diplômes nous ont conſervé leurs privileges, leurs généalogies,

& leurs dévastations. N'avons nous pas encore la charge de grand louvetier qui s'eſt ſoutenue de préférence à celle de grand pannetier? je crois qu'on ne me niera point ce fait; encore moins que le Cardinal de Richelieu ne fût un loup enragé; contre qui furent envain déchaînés les dogues les plus courageux, ils périrent ſous ſa dent meurtriere. Tous les attentats ſur ſa vie ont ils empêché qu'un autre loup Italien lui ait ſuccédé? ſa tête, ses oreilles, & toutes les parties de ſon corps n'ont-elles pas été miſes à prix? & voyez cependant depuis lui juſqu'à nos jours que de loups! Combien d'autres encore depuis le maréchal d'Ancre, juſqu'à Foulon, & depuis la louve de Baviere, jusqu'à la louve de Valois (*). J'en reviens â mon dire; faut-il employer les proſcriptions que l'Angleterre emploie contre ſes loups? Oui, dira-t-on, puiſqu'ils ont diſparu depuis cette époque; non, répondrai-je; puiſqu'en France & preſque par-tout ailleurs ils ſe ſont ſuccédé ſans interruption, malgré le ban publié contre eux. Que faut-il donc faire? des loix, & des loix sages qu'on ne

(*) Catherine de Médicis, épouse de Henri II; elle a donné à la France la journée de Saint Barthelemy.

puiſſe violer impunément quelque loup que ſoit un homme ; c'eſt par ces loix qu'il faut le juger, toute proſcription eſt dangereuſe, n'appartient qu'aux peuples barbares ; & quand elle s'eſt introduite chez les peuples policés, elle a trop ſouvent ramené ſur le théatre du monde les alternatives cruelles des Marius, des Sylla, des Gibelins, des Guelfes, des Roſes-Croix, des Roſes-Rouges & Blanches. Défiez-vous dans tous les tems de ces noms & de ces enſeignes qui diviſent un peuple en faction. Ne ſoyez ni pour York ni pour Lancaſtres ; que vous font les noms de Bourguignon, ou d'Armagnac, de Pape, ou d'Empereur, de Plébeïen, ou de Patricien ? Rome ancienne & moderme, l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre & la France, ont dû des ſiecles de calamités à ces vaines diſtinctions, & aux limites incertaines de leurs loix. Le tout eſt d'en avoir de bonnes ; & ſans diſtinction de parti, de rang, de nom, de faire régner ces loix ſur tous individuellement. Que le coupable, après avoir été jugé, ſoit puni ; qu'importe que ce ſoit un d'Armagnac, ou un Bourguignon ? mettez un tarif des peines à coté de la loi ; qu'on y liſe « infailliblement le traître ſera pendu », & vous n'aurez plus de traitres. « L'accapareur

« mourra de faim » ; & vous n'aurez plus d'accapareurs ; c'eſt là le véritable moyen de purger un pays de tous les loups qui l'nfectent.

S'il eſt prudent de ne pas les conſerver chez ſoi ; il n'eſt pas mal de ne pas les ſouffrir chez ſes voiſins ; car ils peuvent ſe gliſſer inſenſiblement juſques dans leur premiere demeure. Le voiſinage des Alpes ne nous a-t-il pas donné la bête du Gévaudan ? N'a-t-on rien à craindre de tous ceux qui ſe ſont réfugiés au-delà de ces montagnes, de ceux qui peuvent nous venir dan delà des Pyrénées & des forêts de Germanie ? je vois que les marécages de Bruxelles & de Hollande en renferment, dont ces contrées voudroient bien ſe défaire, & je penſe qu'il ſeroit aſſez de notre intérêt de nous préſerver de tous les dangers qui pourroient nous ſurvenir de ce coté-là. Comme il y a une ligue entre les méchans contre les bons, pourquoi les bons ne ſe ligueroient-ils pas contre les méchans? On aſſure que le renard s'aſſocie quelquefois au loup, pour faire une chaſſe plus complette.

Je ne ſuis pas un grand chaſſeur ; mais quand je vois les traces du gibier, je peux

tirer un présage assez certain sur la nature & l'âge de la tête ; je crois m'appercevoir u'il vient du coté du Nord un de ces loups d'une grandeur immense prêt à se jetter sur les terres de Liege ; il avoit déjà paru dans les pays adjacents, & la terreur qu'il y a inspirée y est encore toute entiere. A son approche on vit s'enfuir le batave éperdu, & périrent sous ses dents meurtrieres nombre de patriotes qui eurent le courage de l'attendre ; il s'étoit allié à un petit louveteau qui vouloit s'ériger en lion de la contrée ; & fer de cette alliance, on craint que de Vesel & de mastrikt, ils ne soutiennent toute leur fraternité dans le pays de Liege.

Que ferions nous, si par impossible cette nouvelle étoit vrai ? Nous avons été jusqu'en Amérique chasser ceux qui dévastoient cette terre nouvelle ; souffririons-nous que chez nos voisins, sur nos frontieres, à notre porte, des loups étrangers vinssent se rendre les maîtres, & réveiller dans notre France tant de loups qui depuis deux mois se sont fait moutons ? Gardons nous bien de conserver une neutralité insidieuse qui nous seroit funeste. Tout pays qui veut se défaire de ses loups, ou les ramener

à la raiſon, s'il eſt poſſible qu'ils s'y rendent, de fait eſt notre allié ; & nous lui devons pour lui & pour nous ſecours & protection. C'eſt le devoir de tout homme qui n'eſt pas loup de ne pas laiſſer manger ſes ſemblables ; & nous y ſommes intéreſſés par tous les motifs de notre conſervation, car je frémis au nombre de loups qui peuvent ſe cacher & déguiſer en différentes formes dans tous les pays, comptons.

Le deſpotiſme Royal eſt le plus terrible des loups ; il n'y a pas de contrée qu'il n'ait ravagée ; mais en France c'eſt un agneau.

Il peut s'en trouver dans le corps législatif ; tout membre qui vend ſa voix, & ment à ſa patrie, comme à ſa conſcience, eſt un loup qui mord ſecrettement ceux qui l'ont élevé. Je voudrois entre les loups royaux, un bon Veto qui les empêchât de ſe déchaîner contre le peuple, & de ſe manger l'un l'autre, il faut les tenir en reſpect.

A ces deux eſpeces, joignons tous ceux que renferme un ſénat témoin de la louveterie de Veniſe, & félicitons-nous d'y avoir échappé.

Immédiatement après, marchent tête baiſſée, & gueule à demi béante les loups miniſtériels. Ce ſont peut-être les plus dangereux; l'Europe eſt remplie de leurs fureurs; heureuſement que nous venons de leur attacher des muſelieres.

La chicane eſt une louve meurtriere, que de cent ans nous ne pouvons oublier.

Quand un Général livre ſon armée, n'eſt-il pas plus forcené que le plus enragé de tous les loups; que deloups dans le corps ariſtocratique!

Mais le plus féroce de tous, peut-être, feroit celui qui a cent gueules, ſi quand il vient au monde, on n'avoit ſoin de lui arracher les dents à meſure qu'elles lui viennent; Dieu nous préſerve de ſes fureurs, & nous ait tous en ſa ſainte garde!

Se diſtribue, rue Haute-Feuille, No. 36.

De l'Imprimerie de MOMORO, premier Imprimeur de la Liberté Nationale, rue de la Harpe, N. 160. 1789.